

**Cfdt:****FGTE  
CHEMINOTS**

# GIE SNCF OPTIM'SERVICES

## RETOUR SUR LA TABLE RONDE DU 27.11.2023

Lors de cette table ronde, la CFDT Cheminots a négocié pour garantir la continuité des accords et l'application des droits pour les agents transférés et à venir.

**A  
V  
A  
N  
T****27 JUIN 2018**

La loi Nouveau Pacte Ferroviaire est votée et donne la possibilité à la SNCF de créer un groupement d'intérêt économique. La CFDT cheminots a combattu pendant 3 mois ce projet de loi néfaste.

**22 MAI 2023**

La CFDT est reçue en DCI unitaire par la direction de la SA SNCF et manifeste son désaccord sur la création de ce GIE qui n'a pas lieu d'être.

**14 FÉVRIER 2023**

Une première information a lieu en CSE SA SNCF. Une expertise est votée par la CFDT.

**19 AVRIL 2023**

Consultation en CSE SA SNCF. La CFDT vote contre ce mauvais projet. La Direction poursuit néanmoins.

**26 SEPTEMBRE 2023**

Préavis de grève et rassemblement pour le Fret et le GIE à Saint Denis à l'appel de la CFDT, de CGT et Sud Rail. L'Unsa n'a pas souhaité se joindre à ce mouvement.

**11 SEPTEMBRE 2023**

Première bilatérale CFDT/ direction.

**15 NOVEMBRE 2023**

Deuxième bilatérale CFDT/ direction

**27 NOVEMBRE 2023**

Table ronde négociations d'accords GIE

**DU 29 NOVEMBRE AU  
20 DÉCEMBRE 2023**

Ouverture à signature des accords GIE

**1ER JANVIER 2024**

Les salariés(\*) sont transférés. Une instance de substitution au CSE et à la CSSCT est mise en place au sein du GIE.

**MARS 2024**

Élections conseil d'administration : les salariés élisent les administrateurs de la SA SNCF.

**VERS MAI 2024**

Élections CSE du GIE.

**VERS JUIN 2024**

Les exercices de notations sont tenus, et l'effet sera rétroactif au 1er avril.

**AVANT LE 30 JUIN 2024**

Un accord d'intéressement est négocié au sein du GIE.

(\*) : les salariés concernés sont les services optim Service , SARDO, Contrôle financier filiales, Comptabilité Immobilier, comptabilité SA SNCF, COFT » d'Optim'Services, comptabilité fournisseurs de SNCF Réseau , services « DRG Comptabilité Immobilisation, DF JR Comptabilité et fiscalité, DG IF Compta Immo Fournisseurs et le parc automobile » de Gares et Connexions



## PLUSIEURS ACCORDS ET TEXTES POUR GARANTIR LES DROITS :

L'objectif de la CFDT Cheminots était clair : puisque le GIE est créé, il faut garantir tous les droits des salariés. Pour y parvenir, il a fallu négocier sur plusieurs accords.

**1. Un avenant à l'unité sociale et le dialogue social dans les 5 sociétés:** le premier point à acter était l'ajout du GIE dans cet accord pour s'assurer que les salariés transférés bénéficient des mêmes droits que les autres SA. Cet accord est prolongé jusqu'au 31/12/2025

**2. Un avenant à l'accord Instance Commune :** cet avenant intègre le GIE dans l'instance commune du CCGPF, garantissant la représentativité des salariés dans les GIE et la continuité des droits aux activités sociales et culturelles mutualisées.

**3. Un accord propre au GIE** qui prévoit :

- L'intégration des salariés du GIE la branche ferroviaire,
- Le maintien des dispositions relatives à l'exercice du droit de grève, et notamment les règles de retenues sur salaire, différentes du droit commun,
- Le maintien transitoire et temporaire du périmètre de compétence CSE Holding et des mandats des représentants du personnel jusqu'à la proclamation des résultats des élections prévues en principe courant mai 2024.

**4. Ces accords sont complétés par une décision unilatérale d'entreprise ( DUE) qui reprend :**

- Le maintien du statut
- La poursuite des contrats de travail et de leurs avenants
- le maintien des principes de mobilité dans le groupe
- Le maintien des référentiels
- Le maintien des titres restaurants (aux mêmes conditions d'éligibilité)
- L'application sans changement des conditions de télétravail
- L'application des mesures salariales

GRH

## LA CFDT CONSULTERA SES ADHÉRENTS ET SE POSITIONNERA LORS DE SON PROCHAIN CONSEIL NATIONAL

### QUE SE PASSE T-IL EN L'ABSENCE D'ACCORDS ?

- ➔ Le GIE ne rejoint pas l'instance commune du CCGPF,
- ➔ Les droits négociés et à négocier au niveau groupe ne sont pas automatiquement applicables au GIE,
- ➔ L'intégration du GIE à la convention collective nationale du ferroviaire est menacée.

## TU AS DES QUESTIONS ?

**N'HÉSITE PAS À TE  
RAPPROCHER DE TES  
ÉLUS CFDT POUR PLUS  
D'INFORMATIONS.**



[www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)



[contact@cfdtcheminots.org](mailto:contact@cfdtcheminots.org)



CFDT-Cheminots-Officiel



@cfdtcheminots



CFDTCheminots\_officiel